



PLANNING DE LA REACTUALISATION REGIONALE DES METIERS 2016

Etape 1 : Lancement officiel du projet régional

Janvier 2016

L'ANFH PACA encourage les établissements à participer à ce projet régional structurant pour la région et pour l'établissement engagé. Invitations aux journées de lancement

Etape 2 : Engagement des établissements dans la démarche

Février-mars 2016

Suite au courrier d'annonce du lancement de la démarche adressé aux établissements par l'ANFH PACA ; Ces derniers communiquent leur engagement à l'ANFH via une lettre d'engagement dans laquelle ils désignent un référent Cartographie.

Etape 3 : Réunions d'information établissements

Les 1^{er}, 2 & 3 mars 2016

A l'occasion de ces réunions d'information, OpinionWay présente aux établissements le dispositif (partis-pris et étapes de réalisation), les outils associés ainsi que les livrables.

Une démonstration de la plateforme « *Cartographie régionale des métiers* » et du croiseur de données en ligne sera également réalisée.

Etape 4 : Extraction et fourniture des données agents-métiers

De mars à juin 2016

OpinionWay adresse à l'établissement un lien URL ainsi que les identifiants d'accès à la plateforme « *Cartographie régionale des métiers* » (accompagnés d'une notice explicative). Le référent désigné produit et transmet à OpinionWay via la plateforme le fichier de données métiers.

Etape 5 : Compléments et validation des données métiers

Dès que possible et au plus tard le 30 septembre 2016

OpinionWay procède aux contrôles de cohérence du fichier ainsi que, le cas échéant, aux retraitements des données métiers. Ensuite, l'établissement valide ou corrige les affectations métiers des agents directement depuis la plateforme « *Cartographie régionale des métiers*. »

Un consultant pourra vous accompagner pour mener à bien ce travail de validation et de précision des informations métiers.

Etape 6 : Approfondissement « Prospective métiers »

A partir de juin 2016

Afin de compléter le diagnostic quantitatif, OpinionWay réalisera un enquête web auprès des Directeurs / DRH (RRH ou Responsable GPMC) des établissements afin de disposer d'une analyse qualitative et prospective des problématiques RH rencontrées par les établissements, et recueillir leurs attentes.

Le cas échéant, des focus groupes thématiques pourront également être mis en place.

Etape 7 : Remise des livrables**Octobre 2016**

Chaque établissement se verra remettre sa Cartographie métiers détaillée (indicateurs-clefs de l'établissement, données détaillées par métier, et positionnement par rapport aux résultats régionaux, départementaux et/ou sectoriels) ainsi qu'un accès au « croiseur de données en ligne » pour permettre des analyses plus fines des résultats.

L'ANFH et OpinionWay vous garantissent que les données collectées seront traitées dans les plus strictes conditions d'anonymat et resteront votre propriété exclusive. Ces données ne seront en aucun cas transmises à une autre structure

Etape 8 : Restitution des travaux aux établissements et partenaires de la démarche**Novembre 2016**

La Cartographie régionale des métiers et son analyse « Prospective métiers » vous seront présentées à l'occasion d'une Journée régionale GPMC